



Schweizerisches Kompetenzzentrum für Menschenrechte (SKMR)
Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH)
Centro svizzero di competenza per i diritti umani (CSDU)
Swiss Centre of Expertise in Human Rights (SCHR)



Contact

Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH)

Anne-Grethe Nielsen
Directrice administrative
Case postale 8573
Schanzeneckstrasse 1
3001 Berne

annegrethe.nielsen@skmr.unibe.ch

Tel: +41 31 631 86 55

IMPRESSUM

Editeur	CSDH /SKMR
Auteur-e-s	CSDH /SKMR
Coordination	Secrétariat général CSDH
Mise en page	Secrétariat général CSDH

© CSDH, 2012

Table des matières

Préface du directeur	1
1. A propos de l'Institution.....	3
1.1 Création du CSDH.....	4
1.2 Unités organisationnelles du CSDH.....	4
Directoire	4
Secrétariat général	4
Conseil consultatif.....	4
Aspects administratifs.....	4
Finances	4
2. Activités du CSDH en 2011	4
2.1 Activités générales.....	5
2.1.1 Contrat de prestation 2011	5
2.1.2 Etude de base	7
2.1.3 Newsletter.....	7
2.1.4 Mandats des tiers et partenariats.....	7
2.1.5 Réseau et visites	8
2.2 Activités des domaines thématiques en 2011	9
2.2.1 Migration.....	9
2.2.2 Police et justice.....	9
2.2.3 Politique genre.....	10
2.2.4 Politique de l'enfance et de la jeunesse	11
2.2.5 Questions institutionnelles	11
2.2.6 Droits humains et économie	12
2.2.7 Activités communes.....	12
2.2.8 Information et sensibilisation.....	12
2.2.9 Formation aux droits humains.....	13
3. Perspectives d'avenir : Objectifs et défis pour 2012.....	14
Annexes	15

PRÉFACE DU DIRECTEUR



L'année 2011 récompense les attentes des acteurs de la société civile et du monde politique, à travers la création du projet pilote qu'est le Centre suisse de compétence pour les droits humains. Le tour de force du projet choisi a été de réunir des experts renommés dans leurs domaines de compétences respectifs, au sein d'un réseau soudé de plusieurs universités suisses. Le mandat confié par la Confédération au CSDH consiste à conseiller et appuyer tous les acteurs pertinents, que ce soit au niveau fédéral, cantonal ou communal, au sein du secteur public ou privé, dans la mise en œuvre des obligations internationales qui lient la Suisse en matière de droits humains. A travers l'expertise unique dont il dispose, le CSDH a les moyens de se positionner comme un partenaire clé sur les questions des droits humains en Suisse.

Le défi humain et logistique de la mise en place d'une structure à la fois flexible et dotée d'une base solide, a été relevé avec succès par les membres du CSDH. La bonne collaboration entre les différents partenaires, soutenus par des processus de travail efficaces, a permis de remplir les exigences posées par le contrat de prestation pour l'année 2011 et ce, dans un délai très serré. En complément des études commandées par la Confédération, les chercheurs du CSDH préparent un état des lieux de la situation des droits

humains en Suisse, qui doit permettre de révéler des pistes de réflexion pour l'avenir.

Bien que le CSDH joue principalement un rôle de centre d'expertise, son ancrage dans la société suisse s'avère essentiel. Le positionnement stratégique du Centre, à la croisée des mondes académique et administratif, civil et politique, public et privé, national et local implique une large consultation de tous les milieux concernés. Le Conseil consultatif du Centre, qui a tenu sa première session en mai 2011, remplit le rôle essentiel de plateforme de discussion, permettant ainsi d'orienter le développement de l'organisation à moyen terme.

Au cours de cette première année d'activité, faire connaître la mission du CSDH de manière aussi large que possible s'est révélé être un défi passionnant. Poursuivant une politique active d'information et de sensibilisation, les membres du CSDH se sont rendus à de nombreuses reprises au sein de Commissions fédérales, de Conférences cantonales et d'administrations publiques à tous les niveaux. Ils ont rencontré les représentants de plusieurs associations de défense des droits humains, ainsi que des délégués d'entreprises.

A l'international également, le CSDH a très vite saisi l'importance de l'échange de connaissances et de bonnes pratiques avec les institutions nationales des droits humains pour améliorer la mise en œuvre des recommandations adressées à la Suisse. Les discussions amorcées entre autres à Paris, Vienne, Berlin, Oslo et Copenhague illustrent la volonté du CSDH d'apprendre par le dialogue avec des institutions déjà bien établies.

Le succès grandissant de la Newsletter électronique envoyée par le Centre confirme l'intérêt des personnes concernées par l'application des obligations internationales de la Suisse en matière des droits humains pour une information juridique claire et détaillée.

Le cap du lancement du CSDH a été franchi sans encombre, laissant augurer le meilleur pour la suite. Les leçons tirées de ce premier exercice permettront au Centre de satisfaire au mieux les attentes de ses mandants au cours des années à venir.



Prof. Walter Kälin

1. A propos de l'Institution

Création du CSDH

Le Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) a été inauguré le 6 mai 2011 à l'Hôtel de ville de Berne. L'ouverture a débuté par une conférence de presse à laquelle ont pris part la Présidente de la Confédération Micheline Calmy-Rey, le Prof. Walter Kälin, le Prof. Christine Kaufmann et le Président du Conseil-exécutif du canton de Berne, le Dr. Philippe Perrenoud. La cérémonie même a été dirigée par l'ancien conseiller aux Etats Eugen David. Le discours d'ouverture a été tenu par la Présidente de la Confédération Micheline Calmy-Rey. La création du CSDH est le fruit d'un long processus. Il y a exactement dix années de cela, la conseillère nationale Vreni Müller-Hemmi et le conseiller aux Etats Eugen David avaient déposé chacun une initiative parlementaire, lesquelles demandaient la création d'une institution nationale de droits humains indépendante. Beaucoup d'autres organisations d'entraide s'étaient déjà engagées pour la création d'une telle institution.

Cependant, du point de vue politique, le moment n'était pas encore propice à la création d'une institution de droits humains indépendante, conforme aux « Principes de Paris ». C'est la raison pour laquelle, le CSDH est un projet pilote limité à cinq ans. Après quatre années, il sera soumis à une évaluation qui servira à déterminer si le CSDH doit être transformé en une institution nationale des droits humains. Du point de vue organisationnel, le CSDH est un réseau entre les Universités de Berne, Neuchâtel, Fribourg et Zurich, ainsi que l'Institut Universitaire Kurt Boesch à Sion, le Centre de formation des droits de l'homme de la Haute école pédagogique de Suisse centrale de Lucerne et l'Association humanrights.ch – MERS.

Bases légales

Les bases légales (contrats, règlements) du CSDH se composent de la manière suivante :

- Le Contrat-cadre entre la Confédération suisse et l'Université de Berne, entré en vigueur le 14 mars 2011 ;
- Le Règlement d'organisation du Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) adopté par le Directoire du CSDH le 31 mai 2011, entré en vigueur le 9 juin 2011 ;
- L'Accord entre l'Université de Berne, l'Université de Fribourg, l'Université de Neuchâtel et l'Université de Zurich, signé le 9 juin 2011, respectivement le 23 février 2011, le 18 février 2011 et le 9 juin 2011, entré en vigueur le 9 juin 2011 ;
- L'Accord-cadre entre le Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) et l'Association Humanrights.ch-MERS, signé les 4 et 15 mars 2011, entré en vigueur le 15 mars 2011 ;
- L'Accord-cadre entre le Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) et le Centre de formation des droits de l'homme de la Haute école pédagogique de Suisse centrale de Lucerne (PHZ Lucerne), signé les 4 et 30 avril 2011, entré en vigueur le 30 avril 2011 ;

- L'Accord-cadre entre le Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) et l'Institut Universitaire Kurt Boesch (IUKB), signé les 3 et 5 mai 2011, entré en vigueur le 5 mai 2011 ;
- Le Règlement d'organisation du Conseil consultatif du CSDH, conclu et entré en vigueur le 6 mai 2011.

Unités organisationnelles du CSDH

Le Directoire

Le Directoire définit l'orientation stratégique du CSDH. Il édicte le Règlement d'organisation interne et établit le programme de travail annuel. Il assure en outre la coordination entre les domaines thématiques et veille à la qualité des activités du CSDH. Enfin, le Directoire adopte le budget annuel. Le Prof. Walter Kälin de l'Université de Berne est le Directeur du CSDH.

Le secrétariat général

Le Secrétariat général du CSDH coordonne la totalité des activités du Centre et fait office d'interlocuteur pour le dépôt de demandes et de mandats (« guichet unique »).

Le Conseil consultatif

Le Conseil consultatif est composé de représentant(e)s issu(e)s de l'administration, du domaine politique et de la société civile. Il conseille le CSDH sur les questions d'orientation stratégique et peut, à cet égard, transmettre des recommandations au Directoire.

Aspects administratifs

Finances

La Confédération met à disposition du CSDH un budget de base d'un million de francs par an. En contrepartie, le CSDH doit accomplir certains mandats, conformément à ses propres objectifs fixés. Les Hautes écoles partenaires contribuent également avec des fonds propres. Le travail du CSDH est financé, de surcroît, par des fonds provenant de mandats donnés au Centre de compétence par des organisations publiques, des organisations non-gouvernementales et par des entreprises issues du monde économique.

2. Activités du CSDH en 2011

Les activités centrales du CSDH se définissent comme les tâches qui sont d'une part réalisées sous l'égide du secrétariat général et d'autre part qui concernent plusieurs domaines thématiques.



2.1 Activités générales

Contrat de Prestation 2011

Au regard de l'utilisation du financement de base de la Confédération, le CSDH reçoit annuellement un Contrat de Prestation. Le Contrat de Prestation 2011 était composé des tâches suivantes :

Etude A:

« Préparer sur la base d'une comparaison de la pratique d'autres Etats, une étude sur la meilleure manière d'assurer le suivi des conclusions et recommandations adressées à la Suisse par les organes de traités de l'ONU et formuler des propositions concrètes à ce sujet »

L'étude A ayant pour titre : « Mise en œuvre des recommandations internationales en matière de droits humains au sein d'un Etat fédéral : Perspectives concernant le suivi des 'Observations finales' formulées par les organes de traités de l'UNO en Suisse », est basée sur un sondage d'environ 50 spécialistes de Suisse et de divers Etats européens, et formule des propositions concrètes d'amélioration, notamment dans le domaine de la collaboration entre les organes fédéraux et les cantons.

Etude B:

« Préparer une étude sur le suivi des recommandations adressées à la Suisse dans le cadre de l'Examen Périodique Universel et mener un atelier de réflexion regroupant les acteurs concernés par leur mise en œuvre, en vue également de la préparation du second cycle de l'EPU. »

Cette l'étude avait pour but d'analyser l'état actuel de la mise en œuvre des recommandations adressées à la Suisse et acceptées par nos autorités dans le cadre de l'Examen Périodique Universel du le Conseil des droits de l'homme de l'ONU en 2008. Plusieurs propositions sont faites par le CSDH concernant la mise en œuvre des recommandations d'ici au prochain examen en automne 2012.

Le séminaire du 24 janvier 2012 organisé par le CSDH et la Section Sécurité humaine du DFAE à l'Université de Berne a fait suite à cette étude. Il visait à recueillir l'avis et les propositions d'amélioration de la part des acteurs concernés par le processus de mise en œuvre des recommandations.

Studie C:

« Préparer une étude sur l'éducation aux droits humains en Suisse, proposant un état des lieux de la situation, dans un premier temps (2011), en matière d'apprentissage non formel, considérant en particulier les acteurs, les instruments existants et leur

utilisation, ainsi que la seconde phase du Programme mondial pour l'éducation aux droits de l'homme et le rôle de la Suisse en vue de l'adoption d'une Déclaration des Nations Unies sur ce thème. »

L'étude n'a pas encore pu être terminée car des données supplémentaires doivent encore être recueillies, afin de pouvoir aboutir à des conclusions pertinentes.

Etude D:

« Préparer une étude comparative sur les standards des différents organes onusiens concernant les thèmes « police et justice » ainsi que « migration », leur cohérence et celle des recommandations adressées aux Etats et à la Suisse en particulier, de même qu'en relation avec les observations générales. »

La première étude partielle ayant pour titre « La mise en œuvre des prescriptions en matière de droits humains dans les domaines de la détention, de la police et de la justice en Suisse : une analyse des recommandations des organes de surveillance des droits humains » (8 mars 2012) examine les nombreuses recommandations adressées à la Suisse par les organes de l'ONU et du Conseil de l'Europe, respectivement, les arrêts de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, concernant les problèmes dans les domaines de la détention, de la police et de la justice.

Conformément à la discussion avec le comité de Pilotage, l'étude partielle « Migration » sera prête fin mars 2012.

Etude E:

« Préparer une ou plusieurs études comparatives sur la jurisprudence du Comité des droits de l'homme de l'ONU et celle de la Cour européenne des droits de l'homme concernant des thèmes identiques, en particulier sur la portée concrète pour la pratique des tribunaux suisses et sur la portée concrète d'une ratification du Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques de l'ONU. »

L'étude ayant pour titre « Genève ou Strasbourg : Etude comparative entre la jurisprudence du Comité des droits de l'homme de l'ONU et celle de la Cour européenne des droits de l'homme » montre quelles seraient les répercussions dans le cas d'une ratification du Protocole facultatif (PF Pacte II) au Pacte international de l'ONU relatifs aux droits civils et politiques (Pacte II). Ce Protocole donne la possibilité aux individus de se plaindre au Comité des droits humains (Comité) d'avoir été victime d'une violation d'une garantie du Pacte.

L'étude examine les points communs et les divergences existant entre « Strasbourg » et « Genève », qui, dans le cas d'une ratification du Protocole facultatif, seraient pertinents pour la Suisse.

Etude de base

Cette étude découle de l'initiative des institutions qui constituent le réseau du CSDH. Elle est conçue comme une analyse des recommandations adressées à la Suisse par différents organes des Nations-Unies, ainsi que leur pertinence pour notre pays. Le passage en revue des différents domaines constitutifs des droits humains ambitionne en outre de faire ressortir des pistes de travail et de réflexion pour le Centre.

La publication de cette étude (en français et allemand) est prévue pour automne 2012.

Newsletter

La newsletter du CSDH propose gratuitement une information pratique et utile destinée à toutes les personnes confrontées à des thématiques relatives aux droits humains dans leur pratique au sein des autorités communales, cantonales ou fédérales, d'organisations de la société civile ou de l'économie.

Rédigée par les membres des domaines thématiques du CSDH, elle est régulièrement envoyée à environ 2'500 de personnes.

Les articles contenus dans la newsletter traitent des nouveaux développements juridiques en matière de droits humains et en particulier des conséquences concrètes de ces évolutions pour les praticiens.

Mandat de tiers et partenariats

a) Présentation de livre sur le thème de la torture

Le 30 mai 2011, le CSDH, en collaboration avec l'Ambassade d'Argentine à Berne, a organisé le lancement du livre de l'auteure argentine Gladys Ambort « Wenn die anderen verschwinden sind wir nichts ». Après la présentation du livre par l'écrivain argentin Osvaldo Bayer et l'auteure, le Dr. Marco Mona, vice-président de la Commission nationale de prévention de la torture, a présenté un exposé sur l'importance de la prévention de la torture pour la Suisse. Le Prof. Jörg Künzli a ensuite animé une discussion sur ce thème. La manifestation a attiré un public nombreux, entre autres différents ambassadeurs, ce qui a permis au CSDH d'être présenté à la communauté diplomatique de Berne.

b) Séminaire sur le thème « Persécution en raison de l'orientation sexuelle »

Mandaté par le Tribunal administratif fédéral (TAF), le domaine thématique Migration a organisé le 23 juin 2011, à l'Université de Berne, un séminaire sur la « persécution en raison de l'orientation sexuelle ». Environ 60 personnes ont pris part à ce séminaire. Il a été dirigé

par le Dr. Alberto Achermann et a connu un écho très positif. Les contributions des expertes et experts suisses et de l'étranger reconnu-es seront publiés, en avril 2012, dans un premier volume d'une série de publications du CSDH.

c) Séminaire DESC

En partenariat avec l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève (Adh-Genève) le CSDH a organisé, le 5 octobre 2011, un séminaire sur les recommandations du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU adressées à la Suisse. Ce séminaire, comprenant une partie publique ainsi qu'une après-midi réservée aux groupes de travail, avait pour but de faire connaître les recommandations du Comité DESC à un public aussi large que possible au niveau national. D'autre part, le séminaire représentait un premier pas important vers une mise-en-œuvre des recommandations les plus pertinentes; l'objectif à terme étant de contribuer à une meilleure protection des DESC en Suisse.

d) Manifestation sur l'égalité des genres dans le contexte migratoire

Le 18 novembre 2011, une journée de formation continue sur le thème de l'égalité des genres dans un contexte migratoire a réuni de nombreuses et nombreux spécialistes intéressé-es par les questions de politique des migrations et de politique d'intégration. Le domaine thématique Politique genre du CSDH a collaboré avec et le *Zentrum für universitäre Weiterbildung* (ZUW) pour l'organisation de cet événement. Avec près de 90 participantes et participants, la journée a connu un grand succès. Actuellement, les organisateurs préparent une publication sur le thème de l'égalité des genres dans un contexte migratoire.

RESEAU ET VISITES

Au cours de l'année 2011, le CSDH a établi et renforcé le contact avec plusieurs organes au niveau fédéral, cantonal, international et des ONG.

Dans l'ensemble, les organes visités ont réagi très positivement à la création du CSDH et ont exprimé leur conviction de l'utilité de sa mission. Plusieurs mandats ont pu être réalisés, d'autres mandats d'études ou partenariats pour l'organisation d'événements sont envisageables à l'avenir. Les visites rendues aux organisations nationales des droits humains de plusieurs pays européens ont permis l'échange de bonnes pratiques concernant la mise-en-œuvre des recommandations émises par les organes internationaux de traités.

2.2 Activités des domaines thématiques en 2011

MIGRATION

La question de la conformité du droit migratoire suisse avec les différents instruments des droits humains est au centre de l'activité du domaine thématique Migration du CSDH. Les points suivants sont notamment représentatifs des problématiques suisses en terme de migration : le principe de non-refoulement dans le cadre des procédures d'asile et de renvoi, les droits économiques, sociaux et culturels des migrant-e-s, et plus spécialement des personnes particulièrement vulnérables, et l'interdiction de la discrimination fondée sur l'ethnie ou la culture. Le Domaine Migration est codirigé par les Profs. Pascal Mahon et Gianni D'Amato.

Le domaine thématique Migration a participé à l'étude du CSDH sur le suivi des recommandations adressées à la Suisse dans le cadre de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Pour ce faire, le domaine thématique a analysé quatre recommandations qui touchent au risque d'expulsion des migrantes victimes de violences sexuelles et conjugales ou de la traite ; au risque de révocation des permis de résidence des femmes mariées victimes de violences domestiques ; à la compatibilité de la loi sur l'asile avec le droit international, ainsi qu'à la prévention et à la lutte contre la xénophobie.

De plus, le domaine thématique Migration a assumé deux tâches dans le cadre de l'étude D du contrat de prestation avec la Confédération. Ce domaine a, d'une part, rédigé certains chapitres de cette étude en se fondant sur la matière mentionnée dans le cadre de l'étude de base (SKMR Grundlagenstudie). D'autre part, il a coordonné l'étude D. Cette étude contient donc, outre les questions « purement migratoires », des chapitres sur l'intérêt supérieur de l'enfant et les droits des femmes (traite des êtres humains, mariage forcé et situation des danseuses de cabaret). Ces contributions sont écrites par les domaines thématique Politique de l'enfance et de la jeunesse, Politique genre et Droits humains et économie.

POLICE ET JUSTICE

Au sein du CSDH, le domaine thématique Police et justice est compétent pour la mise en œuvre des prescriptions en matière de droits humains liés à la police, à la détention et à la justice. Il est rattaché à l'Institut de droit public de l'Université de Berne. Jörg Künzli, professeur ordinaire de droit constitutionnel et de droit international public à l'Institut de droit public, est le responsable de ce domaine thématique.

En ce qui concerne l'étude sur la mise en œuvre des recommandations des autres Etats, acceptées par la Suisse dans le cadre de l'Examen périodique universel, le domaine thématique Police et justice a dû analyser en tout cinq recommandations. En outre, le domaine thématique a pris part aux travaux de préparation de la Conférence de l'EPU du 24 janvier 2012 et y a dirigé un Workshop.

Rapport sur la mise en œuvre des obligations de la Suisse en matière de droits humains, dans les domaines de la détention, de la police et de la justice : Cette étude approfondie, terminée en 2012, analyse les recommandations des organes de surveillance de l'ONU (et

en complément, certaines recommandations faites par le Conseil des droits de l'homme et par des organes du Conseil de l'Europe) adressées à la Suisse sur la toile de fond de la situation juridique en Suisse. Elle met en évidence, notamment, les points importants dans les domaines de la privation de liberté pendant la détention administrative et des soins lors de l'exécution des peines, des mesures de contrainte policière (lors des expulsions forcées également), du profilage discriminatoire, du droit de recours contre les violences policières, ainsi que de la justiciabilité, particulièrement des droits économiques, sociaux et culturels. Dans tous ces domaines, différents organes ont adressé à la Suisse des recommandations se recoupant souvent du point de vue de leur contenu. Le Rapport considère que des progrès doivent être faits particulièrement dans les domaines liés aux conditions de détention pendant la détention administrative des étrangers, dans la protection juridique contre les violences policières et face à l'applicabilité directe des garanties du Pacte de l'ONU sur les droits économiques, sociaux et culturels, en particulier.

Mandaté par la Commission nationale de prévention de la torture, le domaine thématique Police et justice a rédigé de manière détaillée un *Rapport sur les barrières en matière de droits humains lors de l'expulsion forcée des personnes de nationalité étrangère*, qui a été présenté en novembre 2011. En se basant sur ces travaux, le directeur du domaine thématique a pu, en septembre 2011 déjà, faire un discours sur ce thème lors des journées suisses du droit de la migration. En outre, une version modifiée de ce rapport a pu être publiée dans l'Annuaire du droit de la migration 2010/2011.

POLITIQUE GENRE

Le domaine thématique Politique genre du CSDH est compétent pour la mise en œuvre des prescriptions en matière des droits humains pour l'élimination de la discrimination en raison de l'appartenance de genre, de l'identité de genre ou de l'orientation sexuelles. Il est rattaché au Centre Interdisciplinaire pour les Etudes Genre de l'Université de Berne (IZFG). Le Prof. Brigitte Schnegg, directrice du IZFG, est responsable de ce domaine thématique.

Pour l'étude sur les recommandations faites à l'égard de la Suisse dans le cadre de l'EPU, le domaine thématique Politique genre a analysé au total six recommandations se rapportant aux questions d'égalité, et plus particulièrement à la discrimination des femmes migrantes, au langage non-sexiste, à la création d'une Commission pour les femmes pourvue de compétences étendues, aux problèmes de la traite d'êtres humains, ainsi que la prise en considération des thèmes liés aux questions d'appartenance et d'orientation sexuelles dans le cadre de l'EPU. De surcroît, le domaine thématique a collaboré à la conception de la Journée consacrée au Rapport de l'EPU du 24 janvier 2012. Le Prof. Brigitte Schnegg et Christina Hausammann y ont dirigé des ateliers.

En outre, certains articles ont suscité des questions et déclenché des discussions, en particulier celui sur l'interdiction de adoption pour les couples de même sexe et celui concernant la norme spéciale contre les mutilations sexuelles.

De plus, le domaine thématique Politique genre a pris part à deux sondages internationaux. Il a participé, d'une part, au sondage de l'OSCE pour la mise en œuvre des droits des femmes, respectivement, du principe de l'égalité des sexes, par des institutions nationales

de droits humains, et, d'autre part, auprès du Haut-Commissariat de l'ONU concernant la violence contre les femmes et les filles avec handicaps.

POLITIQUE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Le domaine thématique pour la Politique de l'enfance et de la jeunesse est codirigé par le Prof. Philip D. Jaffé, Directeur de l'Institut universitaire Kurt Boesch (IUKB) et le Dr. h.c. Jean Zermatten, Directeur de l'Institut international des droits de l'enfant (IDE).

Dans le cadre du rapport UPR, le Domaine Enfance et Jeunesse a analysé deux recommandations adressées à la Suisse touchant aux droits de l'enfant : La rec. 57.10 sur l'obligation de séparer les mineurs des adultes lors de la détention préventive et la rec. 57.23 sur l'interdiction explicite de tout châtement corporel.

QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

Le domaine thématique Questions institutionnelles étudie les problématiques institutionnelles qui se posent lors de la mise en œuvre des obligations internationales en matière de droits humains. La structure étatique multicouche de la Suisse et l'imbrication étroite des compétences entre la Confédération, les cantons et les communes, représentent pour les autorités compétentes un grand défi à tous les niveaux. L'expression des droits du peuple en Suisse, ainsi que la justiciabilité constitutionnelle limitée, se trouvent, elles aussi, souvent dans un rapport tendu avec les obligations internationales en matière de droits humains.

Le domaine thématique Questions institutionnelles est rattaché principalement à l'Institut du fédéralisme de l'Université de Fribourg et se trouve sous la direction du Prof. Eva Maria Belser et du Prof. Peter Hänni.

Le domaine thématique Questions institutionnelles a porté la responsabilité principale pour la réalisation de l'Etude A, mandaté par la Confédération pour 2011. L'étude traite principalement de la question de savoir quelles démarches sont entreprises en Suisse (respectivement, qui devraient être entreprises), afin de mettre en œuvre les recommandations de différents organes de traités de l'ONU.

L'étude est fondée sur une série d'entrevues avec une cinquantaine de spécialistes nationaux et internationaux. Le domaine thématique Questions institutionnelles a mené en Suisse vingt entretiens individuels, chacun d'une durée d'environ une heure, avec des spécialistes de l'administration fédérale, d'une commission extraparlamentaire, des représentantes et représentants de la Conférence des gouvernements cantonaux, des conférences cantonales spécialisées et de certains cantons, ainsi qu'avec des représentantes et représentants d'organisations non-gouvernementales. D'autres représentantes et représentants des cantons, ainsi qu'une autre organisation non-gouvernementale ont été interrogés par écrit, au moyen d'un questionnaire, et/ou par sondage téléphonique. L'objectif des dialogues et des sondages a été, d'une part, de saisir l'état actuel des activités de la mise en œuvre et la collecte de suggestions d'améliorations,

et, d'autre part, l'élucidation des difficultés dans la collaboration entre la Confédération et les cantons dans ce domaine.

Concernant l'étude sur la mise en œuvre des recommandations faites à la Suisse dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, le domaine thématique Questions institutionnelles a commenté, en totalité, trois recommandations.

DROITS HUMAINS ET ÉCONOMIE

Le domaine thématique Droits humains et économie se trouve sous la responsabilité du Centre de compétence pour les droits humains de l'Université de Zurich (MRZ). Le Prof. Christine Kaufmann et le Prof. Hans Peter Wehrli dirigent et coordonnent les activités de ce domaine thématique.

En ce qui concerne l'étude sur le suivi des recommandations, le domaine thématique Droits humains et économie a analysé la recommandation, très large, relative à l'égalité des chances sur le lieu de travail, et a formulé des recommandations concrètes. Le domaine a également pris activement part au séminaire sur l'Etude *Follow-up* tenu le 24 janvier 2012.

Mandaté par une coalition d'ONG, et aux frais de ces dernières (Alliance Sud, la Déclaration de Berne, la Société pour les peuples menacés, la Société pour l'amitié suisse-tibétaine), une expertise a été effectuée sur des domaines sensibles des droits humains dans le cadre de l'Accord de libre-échange entre la Suisse et la République populaire de Chine.

ACTIVITÉS COMMUNES

Tous les six domaines thématiques ont réuni, analysé et évalué, dans le cadre de l'Etude de base, les points critiques pertinents des organes de droits humains de l'ONU et du Conseil de l'Europe. Suite à cette analyse, ils ont commencé à identifier les points prioritaires.

Par la suite, les domaines thématiques ont élaboré de nombreux articles pour les trois éditions des newsletters du CSDH.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Le mandat de l'Association humanrights.ch/MERS comprend le domaine « Information et Sensibilisation », particulièrement l'administration du site internet et des newsletters du CSDH, ainsi qu'une interconnexion optimale entre les organisations civiles et le CSDH.

Les travaux de préparation pour la création du site internet du CSDH ont commencé en décembre 2010. Le site internet du CSDH a été opérationnel le 6 mai 2011 pour le lancement officiel du CSDH. Depuis lors, humanrights.ch est responsable pour la rédaction et l'entretien technique du site internet, ainsi que pour la liaison et la coordination avec la plateforme d'information humanrights.ch.

Dans les 8 mois de son existence en 2011, le site internet du CSDH a totalisé environ 17.000 visiteurs avec 70.000 clics sur les différents liens.

Au premier trimestre 2011, l'équipe de humanrights.ch a accompli de nombreux travaux de conception, techniques, graphiques, organisationnels et rédactionnels concernant la newsletter du CSDH. Le premier numéro de la newsletter du CSDH est paru à point pour le lancement public du CSDH, le 6 mai 2011. En 2011, trois numéros de Newsletters ont paru en totalité.

Au cours du premier semestre 2011, les efforts ont été concentrés sur la diffusion d'informations spécifiques sur le CSDH auprès des ONG, avec l'intention d'éveiller l'intérêt de ces dernières pour le Centre et de faire connaître ses tâches et objectifs.

FORMATION AUX DROITS HUMAINS

La formation aux droits humains concerne tous les pôles thématiques du CSDH et représente une tâche transversale du Centre. Le domaine thématique transversal de la Formation aux droits humains est dirigé par le Dr. Peter G. Kirchschräger et Thomas Kirchschräger du Centre de formation aux droits humains de la Haute école pédagogique de Lucerne.

En 2011, le domaine transversal a élaboré un concept de recherche, développé un questionnaire, recherché et identifié un public cible et finalement réalisé le sondage et commencé l'exploitation et l'analyse des données, pour la partie « Etat des lieux de la situation de la formation aux droits humains dans le cadre extra-scolaire » de l'étude C du Contrat de prestation avec la Confédération. Tout cela, sur la toile de fond de la nouvelle Déclaration de l'ONU sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme, de la deuxième phase du Programme mondial de l'ONU en faveur de l'éducation aux droits de l'homme et de la nouvelle Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits humains.

En outre, le domaine transversal Formation aux droits humains a entamé, en vue de l'année 2012, des travaux de recherche préparatoires (entre autres une large recherche dans le Centre de documentation de la CDIP) pour la formation aux droits humains en milieu scolaire (notamment par des programmes scolaires; dans le traitement des questions sur les lois sur la formation le domaine a été soutenu par le domaine thématique pour les Questions institutionnelles du CSDH). De surcroît, le domaine thématique transversal pour la Formation aux droits humains a élaboré un concept de recherche et un questionnaire destinés à la formation aux droits humains en milieu scolaire et extra-scolaire. Finalement, le domaine thématique transversal pour la Formation aux droits humains a mené des entretiens, respectivement des discussions préparatoires, avec des actrices et acteurs de la formation aux droits humains dans le milieu scolaire en Suisse (entre autres avec la CDIP et le SER) pour la 2^{ème} partie de l'étude C « Etat des lieux sur la situation de la formation aux droits humains dans le milieu scolaire ».

3. Perspectives d'avenir : Objectifs et défis pour 2012

Rétrospectivement, le CSDH a atteint, durant sa première année, la plupart de ses objectifs. Il a réussi à se présenter et à s'établir vis-à-vis du public en tant qu'institution ayant une image propre. La newsletter du CSDH, pour laquelle le Centre a reçu de nombreuses réactions positives de la part des lecteurs, y a largement contribué. En outre, le CSDH s'est beaucoup investi pour une interconnexion réussie avec les divers acteurs du monde des droits humains en Suisse. Le contact avec les Conférences cantonales et l'Union des villes suisses a été mené avec un succès particulier. De plus, le CSDH a su maîtriser les efforts administratifs initiaux - inhérents à la création de chaque nouvelle entreprise - développer des processus et des actions internes, négocier la totalité des accords, ainsi que organiser et consolider les capacités internes des collaborateurs. Les prestations, qui avaient été exigées dans le cadre du Contrat de Prestation avec la Confédération pour l'année 2011, ont été fournies en grande partie à temps et en conformité aux exigences de qualité demandées. En outre, des mandats de parties tierces ont été acceptés et des événements en partenariat avec d'autres institutions ont été organisés.

Pour l'année à venir, une tâche centrale pour le Centre sera la publication de sa propre Etude de base. Cet état des lieux permettra au CSDH de relever les points centraux les plus importants de la politique des droits humains de la Suisse, afin de définir ses propres points thématiques stratégiques.

Les activités de réseau du Centre seront concentrées sur trois nouveaux groupes de dialogue : Le CSDH se présentera auprès de certains cantons, il cherchera le contact avec des Commissions parlementaires ou des personnes pertinentes du milieu politique, et il sondera de nouveaux canaux afin de mieux se faire connaître dans le milieu de l'économie. De surcroît, le CSDH évaluera et testera son concept de communication sur la manière dont son profil peut ou doit mieux être précisé.

En ce qui concerne le travail interne du CSDH, le Centre souhaite continuer d'améliorer la pertinence pratique et l'accessibilité linguistique de ses newsletters et, ainsi, augmenter le nombre des articles lus. Le CSDH est fermement convaincu que la newsletter apporte une grande et précieuse contribution à chacun des acteurs actifs dans la mise en œuvre des droits humains en Suisse.

Toute l'équipe du CSDH se réjouit des nombreux défis passionnants qui seront lancés au Centre durant sa deuxième année d'existence.

Annexe 1 : Membres du Directoire du CSDH

Membres du Directoire:

Walter Kälin

Université de Berne

Jörg Künzli

Université de Berne

Eva Maria Belser

Université de Fribourg

Hans Peter Wehrli

Université de Zurich

Gianni D'Amato

Université de Neuchâtel

Brigitte Schnegg

Université de Berne

Peter Hänni

Université de Fribourg

Alex Sutter

humanrights.ch

Pascal Mahon

Université de Neuchâtel

Philip D. Jaffé

IUKB Sion

Christine Kaufmann

Université de Zurich

Peter G. Kirchschräger

Haute Ecole pédagogique
de Lucerne

Annexe 2 : Membres du Conseil consultatif du CSDH

Mitglieder des Beirats. *Stand am 21. Mai 2012.*

Präsident: Eugen David

Hans Ambühl

Urs Bolz

Fabienne Bugnon

Didier Chambovey

Ida Glanzmann-Hunkeler

Ursula Haller Vannini

Max Hofmann

Luzius Mader

Sandra Maissen

Geri Müller

Sybille Oetliker

Simone Prodoliet

Luc Recordon

Manon Schick

Andy Tschümperlin

Dieter von Blarer

Vizepräsidentin: Doris Angst

Liselotte Arni

Martine Brunschwig Graf

Wolfgang Bürgstein

Michele Galizia

Ulrich E. Gut

Peter Hodel

Elisabeth Keller

Markus Mader

Marco Mona

Markus Notter

Ron Popper

Paul Rechsteiner

Maria Roth-Bernasconi

Anne Seydoux-Christe

Geert van Dok

Claude Wild

Annexe 3: Exemples d'articles tirés de la newsletter du CSDH

Exemples tirés des quatre premières newsletters du CSDH

Domaine thématique Questions Institutionnelles

« Un statut spécial pour le crucifix dans l'espace public?

Initiative parlementaire. » *CSDH-Newsletter Nr. 2 du 6 juillet 2011*

Domaine thématique Droits humains et économie

« Responsabilité des entreprises en matière de droits humains: trois textes stratégiques. » *CSDH-Newsletter Nr. 2 du 6 juillet 2011*

Formation aux droits humains

« Programme mondial de l'ONU en faveur de l'éducation aux droits de l'homme
Plan d'action pour la deuxième phase. » *CSDH-Newsletter Nr. 2 du 6 juillet 2011*

Domaine thématique-Politique de l'enfance et de la jeunesse

« Lignes directrices du Conseil de l'Europe sur la Justice adaptée aux enfants
Repenser la justice pour ses plus jeunes utilisateurs. » *CSDH-Newsletter Nr. 3 du 26 octobre 2011*

Domaine thématique Police et justice

« Autorisation pour l'ouverture d'une instruction pénale contre des policiers
Arrêt du Tribunal fédéral du 15 juillet 2011, 1B_77/2011. » *CSDH-Newsletter Nr. 3 du 26 octobre 2011*

Domaine thématique Politique genre

« Lausanne parle un langage clair en ce qui concerne l'égalité – mais rejet du recours
Arrêt du Tribunal fédéral 1C_549/2010 du 21 novembre 2011. » *CSDH-Newsletter Nr. 4 du 1er février 2012*

Domaine thématique Migration

« Cas individuels d'une extrême gravité après la dissolution du mariage dans le cadre du droit des étrangers. » *CSDH-Newsletter Nr. 4 du 1er février. 2012*